



Compte rendu de la réunion de l'atelier « Écologie - Végétalisation » du conseil de quartier Belleville Saint-Maur du 17 novembre 2021

Présent(e)s : Françoise Caille, Jacques Robert, Anne Solène de Roux, EtienneFauduet, Joele Godard, Joëlle Morel (en fin de réunion)

Ordre du jour

- Fonctionnement de l'atelier
 - Communication du CQ
 - Point sur les pbs du quartier
 - Sujets à travailler
-

Fonctionnement de l'atelier :

La proposition de l'atelier urbanisme de fusion des 2 ateliers est adoptée.
L'intitulé de l'atelier est à repenser, pour couvrir tous les sujets envisagés.

Communication :

Il faut faire connaître largement le CQ. Faut-il relancer un journal commun auxCQ du 11°?

La dernière mise à jour de la page Internet du conseil de quartier BSM date de juin 2017 ! Seuls les compte-rendus des réunions plénières ont été ajoutés depuis. Il faudrait donc réactualiser la page obsolète qui donne une mauvaise image des CQ et ajouter les derniers CR qui n'y sont pas.

Joëlle Morel indique que la page internet est gérée par la Mairie centrale. Les mises à jour prennent du temps. Elle suggère que le conseil de quartier crée un compte Facebook ou équivalent dont il aurait la maîtrise.

- Point sur les problèmes du quartier

- Suite à la tempête, des gros débris d'arbres sont encore présents sur l'avenue de la République par exemple. Le service Espaces verts a-t-il besoin de recevoir des informations via *Dans ma rue* ?

- Friche du 12 avenue Jean Aicard : Pourquoi les travaux sont-ils arrêtés ? Est-ce un problème de faiblesse du sol, comme c'est le cas dans l'immeuble voisin (au 14) ? Pouvons-nous avoir les raisons de cette friche qui occasionne des nuisances (dépôt de déchets) ? La Mairie a-t-elle préempté le terrain ? La plate-forme de béton, inutile, crée aussi des problèmes de stationnement.

Proposition : En l'absence de travaux, cet espace peut-il servir de compostage temporaire ou de jardin temporaire ?

- Salle Jean Aicard du 10 avenue Jean Aicard : Pendant le confinement, deux SDF se sont installés dans le petit jardin devant la salle. Il semble qu'ils soient partis définitivement. Mais il reste les tentes et les détrit. Un nettoyage pourrait-il être fait ?



- L'aménagement du jardin Georges Sarre est au point mort. Quand aura lieu la réunion d'information ? Le projet actuel n'est pas connu de tous les membres. Il est joint à ce compte-rendu.

- Sujets à travailler

- Abattage des arbres : en cas d'abattage, il serait bon de poser un panneau explicatif sur place pour donner les raisons de l'abattage.

- Poursuite de l'aménagement de l'avenue de la République
L'engazonnement commencé au bas de l'avenue va-t-il être poursuivi ?
Dans le haut de l'avenue, le trottoir nord, entre les 103 et le 107, n'a pas d'arbres. Serait-il possible de le végétaliser ? Quel est le projet de la Ville ? Par ailleurs, n'y a-t-il pas trop de panneaux publicitaires ?
Plus généralement, comment peut-on ombrer les rues très ensoleillées qui sont des fours en été (rue Oberkampf) : arbres, arbres en bac plantes grimpantes, toiles ?

Proposition : pour information, faire une extraction des données du quartier BSM à partir de la base arbres de la Ville, ce pourrait être un article du journal des CQ.

- Éclairage : l'éclairage public est-il moins puissant, pouvons-nous avoir des chiffres précis ?

Y a-t-il des études sur le lien sécurité/ baisse de lumière ?

Pouvons-nous avoir une action sur les entreprises et institutions qui sont allumées toute la nuit ? (cf ESCP éclairée toute la nuit 6 nuits sur 7)

Les enseignes des magasins du quartier respectent-elles la législation ? Y a-t-il sensibilisation et contrôle des commerçants sur le sujet du gaspillage et de la pollution dus à l'éclairage ? Quid des supérettes ouverts 24h/24 ?

Proposition : tester une zone basse lumière, peut-être dans le cadre du quartier zéro déchets ?

- Qualité de l'air : travailler sur l'information des habitants sur la qualité de l'air du quartier et son amélioration. A-t-on des chiffres ?

- Territoire Zéro déchet inauguré à BSM. Projet piloté par la Régie de quartier avec associations et individuels. Quelle peut être la participation de l'atelier ? Consignes, réutilisation et économie d'énergie ?